

## Avis de constitution

Par acte SSP du 08/10/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** LE DELY FOOD

**Objet social :** La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : restauration rapide et traditionnelle, sandwicherie, snack, glaces, pizzas, boissons, salon de thé, préparation de plats cuisinés le tout sur place, à emporter ou à livrer.

**Siège social :** 27 Rue Henri Dunant - 38 100 GRENOBLE

**Capital :** 500 €

**Durée :** 99 ans

**Gérance :** Monsieur ABDESSATAR Sami demeurant 10 Allée des Peupliers - 38 640 CLAIX

**Immatriculation RCS au Grenoble**

**MOJO FERME FLORALE**

GAEC reconnu Au capital de 3 000 €

Siège social 199 Route de Ruy 38110 CESSIEU

Société d'immatriculation au RCS de Vienne

**Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Reconnu MOJO FERME FLORALE** constitué suivant ASSP en date du 09/10/2024, après avoir été reconnu par la formation spécialisée GAEC de l'Isère le 20/06/2024, sous le numéro 38 -1260

**Siège social :** 199 Route de Ruy - 38110 CESSIEU

**Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de VIENNE**

Pour avis, la gérance,

**POULET FLORIAN**

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Au capital de 7 500 euros

Siège social : 930 Chemin des Esserts - 38490 CHIMILIN

**En cours de constitution**

ASSP il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, à l'exception de l'article 1844-5, et par les articles 11 à 16 de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 modifiée.

**Dénomination sociale :** POULET FLORIAN. **Capital social :** 7 500 €. **Siège social :** 930 Chemin des Esserts - 38490 CHIMILIN. **Objet social :** Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural. **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS. **Apports :** Numéraire. **Gérant :** M. Florian POULET dmt 930 Chemin des Esserts - 38490 CHIMILIN. **La société est immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Vienne.**

Pour avis,

## Avis de modification

**EARL DES ESSERTS**

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Au capital de 130 600 euros

Siège social : 930 Chemin des Esserts - 38490 CHIMILIN

RCS Vienne 510 226 855

ASSP 01/10/2024, le siège social a été transféré au 520 Chemin des Vieilles Bruyères - 38490 CHIMILIN. La durée de la société a été prorogée de 49 ans pour être portée à 99 ans à compter de son immatriculation. Les Statuts ont été modifiés en csq. Mentions faites au RCS de Vienne.

**ETA WALTER**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 14 500 euros

Siège social : Le Mas de la Forêt - 38540 HEYRIEUX

RCS Vienne 523 017 192

ASSP du 07/06/2024 et du 11/09/2024, le capital a été réduit de 4 400 €. L'article 8 des statuts a été modifié en csq. Ancienne mention : capital : 14 500 €. Nouvelle mention : capital : 10 100 €. M. Loïc GOUE a démissionné ce jour de ses fonctions de co-gérant. Mention sera faite au RCS de Vienne.

Pour avis

## Avis de transfert de siège social

**Cabinet Juristes Associés - CJA**

Société d'Avocats

1 Chemin du Pré carré 38240 MEYLAN

**S.C.I. Saint ANGE**

Société civile au capital de 1 524,49 euros

Siège social : Z.I. Les Bauches 38640 CLAIX

RCS GRENOBLE 330 110 198

AGE du 1<sup>er</sup> septembre 2024, le siège social a été transféré à CLAIX (38640) 9 Allée des Myosotis à effet du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

L'ARTICLE QUATRE - SIEGE SOCIAL - des statuts a été modifié.

Dépôt légal : RCS de GRENOBLE.

Pour avis, la gérance

## Avis de modification de gérance

**SERENITE D'ASIE**

SARL capital 5.000 €

62 Cours Berriat 38000 GRENOBLE

RCS GRENOBLE 794.879.767

Lors de l'AGE du 09/10/24, M. REYNIER Jérôme a démissionné de la gérance de la société et M<sup>me</sup> SU Rong, demeurant 14 Rue Albert LONDRES 38130 ECHIROLLES, a été nommée gérante à sa place.

La modification sera faite au RCS de GRENOBLE

**« Viaduc Scr »**

SAS au capital de 16 351 Euros

Siège social : 1 clos saint germain, 38 700 Corenc

RCS GRENOBLE 490 596 467

Réunie le 24 juin 2024, l'assemblée générale ordinaire a acté la démission de Monsieur Didier BERNARD, domicilié au 16 route de Clemencières. 38 000 Grenoble, de son poste de Directeur Général et a décidé de ne pas le remplacer. La société Via Paleine restera seul mandataire social.

Pour avis

## Avis additif

Avis additif concernant la SASU COLOR RENOVATION 38 paru dans Terre Dauphinoise N°3630 du 19/09/2024, il y avait lieu de rajouter «et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société».

## Avis de cession de fonds de commerce

*Françoise BALDASSARRE  
AVOCAT  
122 Cours Berriat  
38000 GRENOBLE*

Selon acte sous seing privé en date du 10 octobre 2024, Maître SERRANO, es qualité de liquidateur de LA CONTINUEE SAS ayant son siège social 3/5 bis route de LYON 38000 GRENOBLE, immatriculée au RCS sous le numéro 84653358 (cédant) a cédé à L'EURL SOCIAL CLUB au capital de 1000,00 euros dont le siège social est situé 3/5 route de LYON, en cours d'immatriculation au RCS, prise en la personne de son gérant, Monsieur André SAVONA, né le 26 /08/1956 à TUNIS de nationalité française, célibataire, agissant pour le compte de la société en cours de constitution (cessionnaire) : un fonds de commerce de RESTAURANT DEBIT DE BOISSON HOTELLERIE, situé 3/5 route de LYON, 38000 GRENOBLE, connu sous l'enseigne L'ENTRE POTE, pour l'exploitation duquel le cédant est inscrit au RCS, sous le numéro 84653358, comprenant les éléments incorporels suivants : l'enseigne le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés, le droit au bail pour les locaux situés 3/5 route de Lyon, 38000 GRENOBLE où le fonds est exploité, la licence 4<sup>ème</sup> catégorie délivrée le 27 juin 1991 ; Les éléments corporels suivants : Le fonds de commerce vendu est vide de toutes marchandises en stock.

## Avis de clôture de liquidation



**EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE DU SUZON** Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 41 161,23 euros Siège social : 299 Route de Beaurepaire-38270 SAINT-BARTHELEMY

En cours de liquidation

AVIS DE LIQUIDATION

ASSP 30/06/2024, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation avec effet au 30/06/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de Vienne. Mention sera faite au RCS de Vienne.

**REVEL AUTOMOBILES**

SAS en liquidation

Au capital de 30 000 euros

Siège social : 76, Impasse du Cariot, 38290 LA VERPILLIERE

RCS VIENNE 419 250 410

L'AGO réunie le 31/05/2024 au 76, Impasse du Cariot - 38290 LA VERPILLIERE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M<sup>me</sup> Sylvie REVEL, demeurant 76, Impasse du Cariot - 38290 LA VERPILLIERE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de Vienne, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis. Le Liquidateur

## Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte en date du 4 octobre 2024 dressé par Maître Nicolas BLANCHON, Notaire à CHONAS L'AMBALLAN, n°CRPCEN 38103.

Monsieur Michel ACHARD né(e) le 16 mai 1948 à VIENNE (38200)

Et

Madame Aline ACHARD née DURIF, né(e) le 31 mai 1950 à VIENNE (38200) Demeurant ensemble 232 Route des Alpes, 38150 Vernioz.

Mariés le 24 octobre 1970 par devant l'officier de l'Etat civil de VERNIOZ sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause de préciput.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

**Société à Responsabilité Limitée dénommée «NOTAIRE CONSEIL OCEAN», titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à PLOEMEUR, Place Marcel Dassault**

Suivant acte reçu par Maître Jean-Philippe REDO, Notaire associé, membre de la Société à Responsabilité Limitée dénommée «NOTAIRE CONSEIL OCEAN», titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à PLOEMEUR, Place Marcel Dassault, CRPCEN 56082, le 8 octobre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale facultative avec exercice de l'option appartenant au conjoint-survivant entre : Monsieur Jean Paul Marie GOUSSELAND, et Madame Bluenn Marie Suzanne MOUTONNET, retraitée, demeurant à BOURGOIN-JALLIEU (38300) 3 allée des Sétives. Nés, Monsieur à CHENAC-SAINT-SEURIND'UZET (17120) le 9 août 1952, Madame à JOSSELYN (56120) le 29 avril 1954. Mariés à la mairie de LARMOR-PLAGE (56260) le 30 décembre 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, sans modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

## Avis de saisine de légataire universel

**Muriel GIRARDOT  
Maître en Droit  
NOTAIRE ASSOCIE**

Suivant testament olographe en date du 21 Décembre 2017, Monsieur BUTA VAND Gilbert Paul Eugène, en son vivant Retraité, ayant demeuré à LA MURE (38350) 1 Rue Abbé Pierre, Né à VIF (38450), le 10 Mai 1929, Décédée à LA MI-BOE (38350), le 21 mars 2024 a consenti un leg universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Muriel GIRARDOT, notaire à LA MURE D'ISERE, 108 rue Jean Jaurès, le 1<sup>er</sup> Octobre 2024, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formé par tout intéressé auprès du notaire ci-dessus nommé, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et sa copie figurée.